

Professionnelles et professionnels de l'éducation Entente de principe à la Commission scolaire crie

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) a conclu une entente de principe à la table sectorielle du personnel professionnel de la Commission scolaire crie.

« Avec cette entente, la Fédération a réussi à contourner une importante volonté de récupération de la partie patronale et à aller chercher des gains aux couleurs de la culture particulière de nos membres du Nord », explique Johanne Pomerleau, présidente de la FPPE-CSQ.



Des gains spécifiques aux réalités du Nord

La FPPE-CSQ a, entre autres, obtenu :

- Une reconnaissance importante de la pratique par ses membres d'une activité culturelle traditionnelle du Nord, soit la chasse à l'outarde ;
- Le maintien des sommes dédiées à l'ajout de ressources professionnelles, obtenues lors de la précédente convention collective. Cela permettra de consolider l'offre de service dans les écoles de la Commission scolaire crie ;
- Davantage de transparence lors de l'embauche, notamment par l'affichage systématique des postes.

« Certains gains permettront d'attirer et de retenir davantage de professionnels dans le milieu scolaire, ce qui était le but que la Fédération s'était fixé en tout début de négociation », précise la leader syndicale.

Dans les prochaines semaines, les membres seront consultés sur cette entente de principe.



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA
NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À
L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.

